

Aline Mougenot (CFTC) et Céline Schwebel (CPME), désignées à la Présidence de l'Opco EP

Lors de sa séance du lundi 6 mars 2023, le Conseil d'administration de l'Opco EP a procédé à la désignation de sa nouvelle **gouvernance paritaire, pour un mandat de quatre ans (2023-2027)**.

Aline Mougenot (CFTC) et Céline Schwebel (CPME) sont nommées respectivement Présidente et première Vice-Présidente de l'Opco EP. Elles succèdent à Philippe Gaertner (U2P) et Sylvia Veitl (CGT-FO), dont le bilan a été unanimement salué.

Aline Mougenot (CFTC), Présidente de l'Opco EP



Après avoir découvert le milieu de la formation professionnelle dès 1992 lors de son premier emploi au sein d'une Association régionale de formation professionnelle (Aref), Aline Mougenot s'oriente ensuite vers d'autres secteurs mais restera toujours au service de la formation professionnelle continue qui, selon elle, permet au salarié d'évoluer tout au long de sa vie. Ainsi, à partir de 2014, elle représente la CFTC dans les instances de la formation professionnelle, notamment le FPSPP et CNEFOP. Après la réforme de la formation professionnelle de 2018, Aline Mougenot est nommée administratrice de FRANCE COMPETENCES et de Certif Pro. Depuis sa création en 2019, Aline Mougenot est administratrice de l'Opco EP, successivement deuxième et troisième vice-présidente.

Céline Schwebel (CPME), Vice-Présidente de l'Opco EP

Docteure en économétrie, Céline Schwebel a longtemps travaillé dans le secteur des systèmes d'information, au sein de différentes SSII. Céline Schwebel a été administratrice d'Agefos PME en Poitou-Charentes à partir de 2008, avant de siéger au Conseil d'administration national de l'organisme paritaire en 2010 et d'en devenir la présidente en 2017. Au titre de la CPME, Céline Schwebel siège à la Commission pédagogique nationale pour les diplômés délivrés aux IUT en informatique. Elle est administratrice de l'Opco EP depuis sa création et membre de la Commission paritaire régionale de la Nouvelle Aquitaine.



Le Conseil d'administration de l'Opco EP est composé de 60 administratrices et administrateurs. Eric Freyburger (CFE CGC) et Benoît Belgy (U2P) sont nommés Vice-Présidents ; Laurent Munerot (U2P) et Cécile Lisoie (CFDT) Trésorier et Trésorier adjoint ; Patrice Sacquepee (FO) et Jean-Michel Gautheron (CPME) Secrétaire et Secrétaire adjoint.

La nouvelle Présidence de l'Opco EP souhaite porter une stratégie ambitieuse et renouvelée, engagée au service des entreprises et des individus, des 53 branches professionnelles et de l'interprofession qu'elle représente, sur l'ensemble des territoires, en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer.

Les Commissions statutaires nationales sont également renouvelées, ainsi que les Présidences paritaires et les compositions des 17 Commissions paritaires régionales et des 33 Sections paritaires professionnelles, dont une interprofessionnelle.

« Nous tenons à saluer le travail accompli par nos prédécesseurs, Philippe Gaertner et Sylvia Veitl et le Conseil d'administration qui ont structuré Opco EP dans un contexte pavé de défis. Nous avons à cœur d'en poursuivre le développement pour répondre aux besoins de mobilité des savoirs et des savoir-faire des bénéficiaires, au service des entreprises de la proximité. Ce développement se fera à la maille du territoire métropolitain et ultramarin en associant les Commissions Paritaires Régionales et dans le respect des orientations portées par les branches professionnelles et par notre Conseil d'administration », **Aline Mougenot (CFTC), Présidente de l'Opco des entreprises de proximité**

« Nous inscrivons naturellement cette Présidence dans la continuité de la voie tracée ces quatre dernières années par Sylvia Veitl, Philippe Gaertner et le Conseil d'administration de l'Opco EP. Nous nous attacherons à poursuivre le renforcement des liens entre les branches professionnelles et les territoires, afin d'offrir des services de qualité à l'ensemble des bénéficiaires. Il nous faudra également nous préparer à relever les défis qu'une évolution probable du monde de la formation professionnelle engendrera ». **Céline Schwebel (CPME), Vice-Présidente de l'Opco des entreprises de proximité**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com